

 <p>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité</p>		<p>Cellule Régionale d'Hémovigilance</p>	
<p>Thème</p> <p>Réunion territoriale du Berry du 19 septembre 2024 Au Centre Hospitalier Jacques Cœur de Bourges</p>		<p>Rédacteur: Dr.SAPEY/ M.BLIN Validation: Dr.SAPEY</p>	
<p>Présents: P.AMIRAULT (Centre Hospitalier de Vierzon) – C.ANDRIAMASY (Centre hospitalier de Vierzon) - M.ASMI (Centre hospitalier La Châtre) – V.AUTIER (Centre hospitalier La Châtre) – M.CURY (EFS Site de Bourges) – A.DUBUT (Centre hospitalier La Châtre) – P.GAUTHIER (Centre hospitalier de Vierzon) - C.GEHIN (Centre Hospitalier de Vierzon) – A.GENUITE (Centre hospitalier du Blanc) – N.GRANDCHAMPS (Centre hospitalier du Blanc) - M.HEMDANE (Centre hospitalier de Saint-Amand-Montrond) – A-S.LABUSSIÈRE (Centre hospitalier de Bourges) – M-P.NAVET (Hôpital Privé Guillaume de Varye) – C.PAUTRAT (interne médecine générale) – M.RICHARD (Centre hospitalier de Saint Amand Montrond) - M.SALAMOR (Centre hospitalier de Saint-Amand-Montrond) – E.SIMONNET (Hôpital Privé Guillaume de Varye) – M.TAMASAG (Centre hospitalier d'Issoudun) – M.TISSINIE (Centre hospitalier de Bourges) – S.YAHIA (Centre hospitalier La Châtre)</p> <p>Visioconférence : A.GAUMET (Clinique des Grainetières)</p> <p>Excusés : C.KUPIEKI (Centre hospitalier La Châtre) – M.LEDROIT (Centre hospitalier d'Issoudun) – I.LELE (EFS Site de Bourges) - M.ROY (Centre hospitalier de Châteauroux) – S.SOUBRAS (Centre hospitalier La Châtre) – M.TENEFO (Centre néphrologie de Châteauroux)</p> <p>Documents joints : Diaporamas</p>			

Ordre du jour

- **Tour de table**
- **Dépôts : Actualités et problèmes**
- **IPA et transfusion :** Dr.SAPEY
- **Retour des CGR conformes : Audit sur la pertinence de la transfusion :** Dr.SALAMOR et M.RICHARD (Centre hospitalier de Saint Amand Montrond)
- **PLYO / OCTAPLASLG poudre actualités :** Dr.SAPEY
- **Divers**

➤ Tour de table et actualités dépôts

- ➔ Tous les établissements de santé des départements du 18 et du 36 sont présents sauf un
- ➔ Le Centre hospitalier de Saint Amand Montrond précise que chaque interne arrivant au sein de leur établissement est formé dès la 1^{ère} journée à la transfusion
- ➔ Presque tous les dépôts des deux départements ont eu le renouvellement de leur autorisation. Le Dr.SAPEY félicite le travail conséquent réalisé

- **Centre hospitalier du Blanc**

Le changement de localisation du dépôt (aux urgences) est un peu déstabilisant pour le personnel qui doit trouver une organisation
Le renouvellement du stock d'urgence du mercredi pose problème dans la nouvelle organisation.
Demande auprès de l'EFS si un changement de jour est envisageable

- **Centre hospitalier d'Issoudun**

Dépôt relai et renouvellement d'autorisation sans problème

- **Centre hospitalier de VIERZON**
Un nouveau technicien va être nommé pour la gestion du dépôt de sang. Il mentionne des problèmes avec les prestataires, notamment ceux qui ont la gestion de la maintenance des enceintes de conservation des PSL, qui ne font pas de compte rendu après leurs interventions et de ce fait ne permet pas de contrôler chaque étape
- **Centre hospitalier de Saint Amand Montrond**
Pas de problème particulier
- **Hôpital Privé Guillaume de Varye**
Pas de problème au dépôt. Mise en place de la formation pour le personnel habilité « La chambre des erreurs »

NB : Il est conseillé de faire une RAI de contrôle régulière pour des transfusions répétées (par exemple 1CGR par jour pendant 3 jours de suite) car cela permet de détecter une réponse immunitaire secondaire plus rapidement que si on attend 3 jours

➤ **IPA et transfusion : Dr.SAPEY**
(Cf diaporama)

NB : Les PSL sont récupérés à l'EFS par les IPA et non dans les dépôts de sang. Les HAD ont des secteurs définis par l'ARS. Les transfusions en HAD sont très contrôlées en amont dans la sélection des patients et un médecin doit être joignable.

Avant de mettre en place les transfusions en HAD, il faut compter environ 6 mois, le temps de réaliser toutes les procédures mais aussi le processus de formation du personnel habilité.

➤ **Retour des CGR conformes : Audit sur la pertinence de la transfusion sanguine : Dr.SALAMOR et M.RICHARD** (Centre hospitalier de Saint Amand Montrond)
(Cf diaporama)

➔ **Ce qui est important c'est de « Savoir comment on aurait pu faire autrement »**

NB : Il est plus judicieux de commander les CGR au fur-et-à-mesure plutôt que 2 ou 3 en même temps (cadre d'une anémie chronique sans urgence transfusionnelle)

- **Centre hospitalier de Bourges**
Déploire un gros problème de réception des PSL ce qui engendre un grand nombre de destruction

NB : Il est recommandé de faire une NFS de contrôle après chaque CGR afin d'évaluer les besoins (entre 12h et 24h après délivrance). Il est aussi mentionné l'importance d'indiquer le débit ou la durée de transfusion sur les prescriptions médicales (DPI) (réglementation par instruction acte transfusionnel de 2021)

➤ **PLYO / OCTAPLASLG poudre : Actualités: Dr.SAPEY**
(Cf diaporama)

NB : Les dépôts d'urgence du 18 et 36 disposent de PLYO. Celui-ci est distribué par le CTSA en priorité pour les OPEX puis dans les établissements de santé par l'EFS selon l'approvisionnement.

L'OCTAPLASLG poudre est distribué par un laboratoire pharmaceutique, il est stocké dans les PUI, non dans les dépôts et dépend de la pharmacovigilance.

Son coût est équivalent au PLYO.
Son avantage, la possibilité de le placer dans les véhicules du SAMU.

Actuellement, les dépôts ont été renouvelés avec le PLYO du CTSA, en principe l'EFS ne va plus assurer cette distribution. De ce fait, les établissements de santé, par l'intermédiaire des PUI, doivent se renseigner pour obtenir OCTAPLASLG. Un avenant à la convention avec l'EFS, concernant le stock des dépôts de sang ayant du PLYO du CTSA, devra être fait dès que l'établissement de santé aura reçu l'OCTAPLASLG.

Il est demandé à l'EFS de communiquer sur le délai avec lequel il ne pourra plus approvisionner les dépôts de sang ayant du PLYO CTSA afin que l'établissement de santé puisse s'organiser pour éviter la rupture de ce produit pour les patients.

○ **Centre hospitalier de Vierzon**

Ils ont pour mission de cadrer l'utilisation de l'OCTAPLASLG poudre car son coût reste élevé en comparaison avec le PFC

RAPPELS:

Sur le page hémovigilance sur le site de l'ARS vous trouverez <https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/hemovigilance-1>

- Actualités
- Procédures
- Documents techniques
- Outils de formation
- Quizz pour tester vos connaissances
- Textes réglementaires
- Transfusion en HAD
- Supports liés aux journées régionales
- Articles scientifiques
- Rapports d'activité régionaux

DIVERS:

○ **Centre hospitalier de Châteauroux**

Il n'y a plus de traceur lumineux sur les CGR lors de la distribution par l'EFS des PSL pour tout le département de l'Indre. Celui-ci permettait d'être plus serein quant à la conformité des températures de transport des PSL. L'EFS a, vraisemblablement, changé de marché. En conséquence, la mise en place de ces nouveaux traceurs sans contrôle lumineux devrait être mis en place dans toute la région.

L'organisation des réunions régionales sera modifiée à compter de l'année prochaine. Elles se dérouleront sur une demi-journée sur une thématique bien précise. Des sondages seront envoyés aux acteurs transfusionnels de la région afin de récolter leur avis sur l'intérêt des thématiques proposées.

Pour 2024, il est envisagé deux possibilités : la transfusion des témoins de Jehovah ou les différentes techniques de formation des personnels au sein des établissements.

Il a été envoyé un document mentionnant les chiffres clés en hémovigilance pour l'année 2023, il est recueilli auprès des participants que cela permet de faire un comparatif et des statistiques avec leur établissement et qu'il sera présenté lors des CSTH. La cellule régionale valide la réalisation de ce nouvel outil avec diffusion annuelle à tous les acteurs transfusionnels de la région.

Le Dr.SAPEY mentionne qu'en cas de problème pour tout sujet, mettre la BAL hémovigilance en copie des mails afin que la cellule puisse appuyer les demandes

REMERCIEMENTS : La cellule régionale d'hémovigilance remercie le Dr.LABUSSIÈRE et son assistante Mme TISSINIE pour l'aide, le soutien logistique et l'accueil au sein de leur établissement de santé.